

**RENCONTRE – DEBAT
SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2012
AUDITORIUM ESPACE BOUCHARDON**

COMPTE-RENDU

LA SOLIDARITE ENTRE GENERATION DANS LA VIE ASSOCIATIVE

2012 : année Européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.

INTERVENTION DE MONSIEUR DOMINIQUE THIERRY, VICE-PRESIDENT DE FRANCE BENEVOLAT :

LA SOLIDARITE EN GENERAL :

Les faits :

Vieillesse de la population, les seniors sont sans emploi

Un enjeu financier de taille :

Les dépenses de santé annuelles évoluent par tranche d'âge : de 2500 € pour les personnes de 60 ans et de 4000 € pour les personnes de 70 ans, d'où le développement de la notion de prévention globale, mise en œuvre par les organismes de retraite – les seniors actifs vivent mieux et coûtent moins cher.

La France a des caractéristiques spécifiques qui ne sont pas à son honneur :

Plus que tout pays, depuis 1975, elle a géré toutes ses mutations, ses crises... par l'exclusion des jeunes et des seniors (« les générations galère, placard,... ») ; ceci a induit des cultures, des représentations profondes,... «on reste jeune de plus en plus tard et on devient vieux de plus en plus tôt »... alors que l'espérance de vie augmente de 3 mois tous les ans. La France compte 15 ans de retard par rapport aux pays de références que sont l'Allemagne et la Belgique, à cause d'approches trop financières, trop gérontologiques et surtout trop segmentées.

► Dans les faits, on peut dire que :

« Les jeunes sont un problème, les vieux des consommateurs, des coûts, des usagers, des bénéficiaires, des résidents,... ».

I – LES GRANDES FORMES DE SOLIDARITE :

a) intra familiales :

La solidarité intra familiale augmente quand la solidarité collective diminue.

La famille reste une valeur extrêmement solide, contrairement à certaines prévisions erronées.

Les papy boomers, favorisés des « 30 glorieuses », sont au cœur du système

51 % des jeunes de 15 à 29 ans vivent au sein du foyer parental (source Insee – Recensement de la population de 2006).

On estime la solidarité de proximité à environ 7 400 000 personnes, elle est très importante au regard du nombre de bénévoles qui oeuvrent dans des associations, ils sont environ 11 300 000.

b) Associatives :

La coopération intergénérationnelle au sein des associations :

Globalement, elle est faible. Les jeunes sont engagés dans la vie associative, mais dans des associations de jeunes, car mal accueillis dans les associations instituées.

Pourquoi cette situation ?

- Globalement une peur des jeunes et le refus du changement : le jeune remet en cause !
- La non prise en compte des rythmes spécifiques : les « temps sociaux »,
- Des missions inadaptées aux spécificités des jeunes : penser prioritairement projets collectifs temporaires, plutôt que missions individuelles,
- Des processus d'accueil, d'intégration, d'animation et de reconnaissance parfois très défaillants... pour les jeunes et pour les autres.

Les conséquences d'une telle situation :

- Une trop faible implication des associations dans le développement du bénévolat des jeunes
- Un discours paradoxal sur l'insuffisance de bénévoles et la non saisie d'opportunités importantes (les jeunes comme ressource)
- La non remise en cause des méthodes de gouvernance
- Des associations qui ne sont pas des modèles du «vivre ensemble » donc pas en situation de faire la leçon aux autres acteurs.

II – PRESENTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS MIS EN PLACE PAR FRANCE BENEVOLAT DEPUIS 2011 : « SOLIDÂGES 21 » :

Solidarité entre les âges pour le 21^{ème} siècle.

a) Projets portés par des associations qui vont :

- Associer conjointement plusieurs générations (activités concrètes ou lieux de vie)
- Permettre de créer ou de recréer des liens sociaux intergénérationnels
- Entraîner une attention réciproque
- Avoir un impact de :
 - o développement personnel (éducation et/ou compétence), en priorité pour les jeunes

- construction ou de reconstruction identitaire (reconnaissance et identité) pour tous.

b) 5 projets sur 2011/2014 :

- 1 – Fabriquer un film de paroles, de représentations et d’animations locales
- 2 – Renforcer la coopération intergénérationnelle au sein des associations : mener une campagne de sensibilisation et de formation à l’accueil et à l’intégration des jeunes (activités et gouvernance)
- 3 – Concevoir, animer et entretenir : recherche simple de « bonnes pratiques » par champs et territoires sur le site Web : www.solidages21.org
- 4 – Accompagner 100 expériences associatives innovantes. Actuellement pour 2012 : 54 sont en cours de développement via le partenariat avec la Fondation SNCF, un suivi France Bénévolat et une coopération avec le Crédit Mutuel
- 5 – Appuyer au moins une trentaine d’opérations de coopérations inter associatives dans des « bassins de vie ».

c) Les champs d’actions opérationnels :

- Accompagner les personnes âgées
 - A domicile ou en établissement
 - Actions individuelles ou collectives
- Transmission des savoirs et savoir-faire
- Education intergénérationnelle dans les établissements d’enseignement
- Parrainage d’enfants
- Tutorat (social ou professionnel) de jeunes ou de demandeurs d’emploi
- Accompagnement scolaire
- Transmission de mémoires,
- Cohabitation intergénérationnelle
- Conception urbanistique intergénérationnelle
- Activités communes (culture et autres) : foyers, clubs de seniors, établissement, hôpitaux
- Evénements intergénérationnels (fêtes, festivals,..)
- Solidarité de proximité (quartier ou immeubles)
- Coopération intergénérationnelle au sein des associations.

Finalement, la solidarité intergénérationnelle c’est simple :

C’est dire au jeune : « j’ai confiance en toi ! »

C’est dire au senior : « j’ai besoin de toi ! »

C’est dire aux générations intermédiaires : « servez de passeurs ! »

C’est permettre aux jeunes de grandir mieux et aux seniors de vieillir moins vite !

↳ *Echanges avec la salle :*

Paul FOURNIER – conseiller municipal :

Comment ont été établis les statistiques concernant les 11 millions de bénévoles ?

Dominique THIERRY :

Selon une enquête IFOP, de 2010 sur un échantillon de 2 000 personnes qui ont répondu aux questions telles que :

- faites-vous du bénévolat ?

- donnez-vous du temps gratuitement à d'autres personnes ?
 - o au sein d'une association ?
 - o d'une structure municipale ?
 - o à un voisin, de la famille ?
 - o ...

Une enquête sera de nouveau réalisée en 2013.

Francis BADER – directeur du CCHM :

La ligue de l'enseignement travaille sur la mise en place d'une charte sur le « vivre ensemble », cela se recoupe avec l'enquête menée par France Bénévolat.

Depuis 2000, nombre de dispositifs ont été mis en place par les régions en matière de gérontologie, avec des fonds publics, le problème est que les maisons de retraites sont éloignées des villes. La solidarité intergénérationnelle est-elle une priorité, pour les pouvoirs publics ?

Didier COGNON – Adjoint au Maire :

Après la rénovation du quartier du Cavalier, la Ville de Chaumont a proposé d'y installer une tour intergénérationnelle. C'est un quartier habité par des seniors, ils ont refusé le projet par peur des jeunes et la crainte de perdre leur tranquillité.

Dominique THIERRY :

Les Italiens sont en avance par rapport aux français. Ils se posent la question : « quoi faire pour les vieux » ? Ils réfléchissent tous ensemble sur cette problématique.

En France on se pose la question « que faire pour les personnes âgées qui meurent de solitude et d'ennui » ? dans les maisons de retraite notamment. On cherche à recréer des habitudes de vivre ensemble en mixant les jeunes et les seniors.

TEMOIGNAGES DE BENEVOLES ENGAGES DANS DES ASSOCIATIONS :

I – Monsieur Jean-Paul RAMILLON – Judo club de Chaumont :

Faire du sport avant l'âge de 20 ans favorise les chances de garder une bonne santé dans le futur.

L'institut national du sport a fixé à 67 ans, l'âge du vieillissement en bonne santé physique.

Les valeurs défendues par le judo club sont :

- former des individus responsables pour une bonne conduite en société
- des règles élémentaires de vie en groupe
- des règles de judo

et 3 objectifs principaux :

- règle de vie en groupe, respect du groupe, des arbitres, des dirigeants, respect du matériel,
- aider et être aidé, mais aussi accepter les différents rôles et les différences,
- relativiser l'échec comme le succès.

La tranche d'âge des adhérents au judo club varie de 14 à 72 ans avec la possibilité de faire partie du comité directeur dès 14 ans.

Monsieur Ramillon remarque qu'on demande de plus en plus aux associations de faire de l'intergénérationnel, de créer du lien social. Pour obtenir des subventions il faut donc de plus en plus répondre à ces critères, avec obligation de quantifier ces actions, ce qui est difficilement chiffrable dans la réalité.

↳ *Echanges avec la salle :*

Dominique THIERRY précise que les facteurs pour bien vieillir sont :

- pour 15 % génétiques,
- pour 30 % dépendent de l'hygiène de vie, du sport, du stress,
- pour 50 % au maintien du lien social et des activités en dehors du travail.

Jean-Paul RAMILLON : entre 17 et 35 ans, beaucoup de jeunes quittent la Haute-Marne soit pour poursuivre des études, ou mener une carrière professionnelle, ce qui ne leur permet pas de s'investir dans une association.

Francis BADER : beaucoup de fédérations sportives ne pensent qu'aux résultats sportifs.

Michèle LEMORGE – Association des Paralysés de France :

Il n'y a pas seulement des problèmes d'isolement liés à l'intergénérationnalité, les personnes handicapées ne sont pas forcément âgées. Il ne faut pas stigmatiser les populations mais favoriser le vivre ensemble dans sa généralité.

Dominique THIERRY : en France on crée la peur de l'autre, surtout dans deux domaines que sont l'intergénérationnel et l'interculturel.

II – *Monsieur Jacques BLANKE – L'Outil en main :*

Des retraités et des gens de différents métiers transmettent leur savoir faire à des jeunes âgés de 9 à 14 ans d'horizon social différent, avec des règles de vie basées sur le respect et la valorisation de l'enfant. Travail avec de vrais outils, respect de sécurité, des autres.

Il y a un véritable échange des savoirs entre les adultes qui apprennent aux enfants à se servir de matériels professionnels, voire de matériels anciens, et les enfants qui maîtrisent d'autres matériels (ex : l'informatique).

Les jeunes reprennent confiance en eux, ils ont souvent une image négative d'eux par rapport aux réflexions des adultes de leur entourage et de l'école.

↳ *Echanges avec la salle :*

Fideline CLAUDE – Ligue de l'enseignement : elle confirme que les adultes ne connaissent pas tout, il y a également un partage des savoirs entre les animateurs de la Ligue et les jeunes. Elle précise que les jeunes peuvent créer une association. Il existe un dispositif national pour la création de juniors associations.

Didier COGNON remarque que dans les associations sportives, notamment, les adhérents sont des consommateurs pas forcément impliqués dans la vie de l'association.

Dominique THIERRY : les gens s'engagent plus qu'il y a 50 ans. Auparavant ils s'engageaient sur une action collective, aujourd'hui ils s'engagent plus sur une action particulière avec des personnes qui adhèrent au projet.

Une association naît souvent d'un projet qui devient une action.

Le Conseil économique et social (Mme BOUTRAN) a fait une enquête intéressante intitulée « Seniors et cité ».

III – *Julien CAUTAIN – La Maison des lycéens (Lycée Bouchardon) :*

Les Maisons des lycéens s'appelaient auparavant Foyers sociaux éducatifs.

Très peu d'élèves et de professeurs sont engagés.

Amener les jeunes sur une action particulière et non plus sur un projet commun, pourrait les mobiliser d'avantage.

Certains professeurs déjà engagés dans des associations partagent leurs connaissances avec les jeunes, il n'y a plus la barrière professeurs/élèves.

Depuis 2 ans les élèves engagés font des actions pour les autres et non plus pour eux-mêmes.

L'objectif est aussi d'intégrer les jeunes dans le milieu local.

La réussite à l'école doit être basée sur le bien-être.

↳ *Echange avec la salle :*

Francis BADER : Comment transmettre et faire cohabiter les professionnels et le bénévoles ?

Jean-Paul RAMILLON : Le bénévolat s'est se donner sans rien attendre en retour.